Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 13

Artikel: Grave erreur
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-221741

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

une atmosphère plus sympathique, il ne faut point s'en étonner.

Le grand art de la femme, c'est de donner de l'attrait à son intérieur. La nature l'a dotée de ce précieux don et quand elle veut, elle excelle dans sa réalisation. Pourquoi ne veut-elle pas toujours?

Un de nos amis qui est parfois appelé à pénétrer plus ou moins subitement dans certains intérieurs, nous disait qu'on y voit parfois de drôle de choses. Ainsi, un jour, quel ne fut sa surprise de découvrir, dans un appartement d'un certain luxe, la chambre de bains transformée en clapier. On élevait des lapins dans la baignoire. Le système était-il bien du goût de ces innocents et odorants quadrupèdes ?

Une autre fois, il demanda l'ouverture d'une porte située au fond du vestibule et fermant un local qu'il voulait visiter. On ouvre la porte et aussitôt une avalanche peu agréable de linge sale recouvre ces messieurs. Dans ledit local un escalier conduisait à la « soute » au linge sale — peut-on employer ce terme, en l'occurrence ? — Mais on avait trouvé plus simple, pour s'épargner de la peine, d'accumuler ce linge dans l'escalier et il n'était retenu que par la porte.

Mesdames, soignez votre mise ; ne redoutez même pas un peu de coquetterie, et veillez à ne pas attendre au soir pour vous montrer sous un air plaisant; soignez vos intérieurs, efforcez-vous d'en augmenter, dans la mesure de vos ressources, et le confort et l'attrait.

C'est le bonheur et la joie au logis.

J. M.

Chez l'oculiste. — Entre un vieillard, qui le prie d'examiner ses yeux.

— Je n'y vois rien, dit le spécialiste.

— Moi non plus, répond le vieillard, et c'est pour cela que je viens me faire soigner.

Grave erreur. — Permettez-moi de vous dire que vous êtes d'une fraîcheur, d'une jeunesse admirable. On vous prendrait pour votre fille.

— Mais, monsieur, c'est moi qui suis la fille.

NOS VIELLES CLOCHES

MORGES

PAR acte signé Barral, notaire, en date du 5 mars 1600, la Ville de Morges adjugeait à Pierre Guilliet, fondeur de cloches et bourgeois de Romont, le travail suivant, savoir :

« Mettre en pièces la grande et une des » petites cloches suspendues dans le clocher de » l'église de Morges afin de les refondre en une » seule pesant environ 30 quintaux. »

» Cette dernière sera rendue belle, bien sonnante et posée aux risques et périls du fondeur » pour le prix de 400 florins et moyennant une » garantie contre tout vice de construction, valable un an. »

» En revanche la fourniture des matériaux » nécessaires à la fabrication des fours et moules, » soit la terre grasse, un millier de carrons et » une barre en fer est à la charge de la dite Ville » qui devra les faire voiturer et rendre en la » maison de l'hôpital du dit lieu sise sur La » Chaux. »

» Elle s'engage également à payer le serrurier » qui ferrera la dite cloche, de même que les six » hommes qui s'aideront à la mettre en place. »

Le même jour, Pierre Belfraire, serrurier de Romont, était chargé de « referrer duement, dans » le délai d'un mois, l'une des cloches dudit Mor» ges », la descendre et la remonter à ses frais, risques et périls moyennant la somme de 40 florins payable une fois la dite cloche rependue, etc.

Le fondeur Guillet remplit ses engagements à la satisfaction des autorités morgiennes, car celles-ci lui accordèrent un certificat avec une gratification supplémentaire pour la bienfacture de son travail. Voici, en effet, ce qu'écrit le secrétaire du Conseil sous la date du 20 juillet 1601.[1]

« Maître Pierre Guillet, fondeur de cloches à » Romont, s'est présenté en Conseil et a requis » une attestation certifiant qu'il s'est loyalement » acquitté de ses engagements lors de la livraison » de notre cloche. Elle lui a été accordée avec » un présent consistant en une paire de chausses » aux couleurs de la Ville. Et d'autant que par » le règlement des comptes, cette dernière lui est » redevable de la somme de 45 florins, M. le » Gouverneur les lui paiera, à condition qu'ils » ne soient pas saisis par quelque créancier. »

Ainsi en 1602, il existait au moins deux cloches dans la tour du temple de Morges ; celle fondue par Pierre Guillet et celle réparée par Pierre Belfraire.

Actuellement, elles n'existent plus au même endroit. Que sont-elles devenues ? Est-ce l'une de celles-là que le Conseil de Morges vendit le 18 août 1727 à la commune de Saint-Prex pour le prix de 321 florins 9 sols ? Ou bien ont-elles été refondues postérieurement ? A vrai dire, nous n'en savons rien.

Quoiqu'il en soit, la cloche acquise par la commune de Saint-Prex, qui semble également avoir disparu, pesait 143 livres et était « la plus grosse de celles qui se trouvaient dans la tour de la maison de ville de Morges. » Elle ne fut d'ailleurs payée que vingt ans plus tard. (Délibérations du Conseil de Morges des 1er décembre 1732 et 18 novembre 1748).

Le campanile de l'église de Morges renferme encore quatre cloches dont la plus grosse a été fondue en 1821 par Louis Golay, fondeur à Morges. La seconde, comme grandeur, date de 1646, et les deux autres datées respectivement de 1771 et 1778 sortent des ateliers Dreffet à Coppet et Genève. Enfin, les battants de la deuxième et de la quatrième cloches ont été forgés en 1777 par Grégoire Hummel, maréchal à Commugny-Coppet.

R. C.

[1] Nous avons un peu rajeuni le texte et l'orthographe.

Articles parus : Eclépens, 17 mars 1928 ; Les Clées, 28 janvier 1928 ; Montagny s. Yverdon, 3 décembre, 1927 ; Montreux, 3 mars 1928 ; Noville, 6 juin 1925 ; Penthaz, 5 novembre 1927 ; Renens, 14 avril 1923 ; St Prex, 4 février 1928 ; Valleyres-sous-Rances, 18 février 1928 ; Vallorbe, 24 septembre 1927 ; Vaulion, 15 octobre 1927 ; Villette, 25 mars 1925 et 4 décembre 1926 ; Vuiteboeuf, 31 décembre 1922. — Nyon, 5 mai 1924.

Le plus heureux. — Quel est l'homme le plus heureux : celui qui a 100.000 francs ou celui qui a sept filles ?

— C'est le dernier.

— Pourquoi ?

— L'homme qui a 100.000 francs en voudra encore, tandis que celui qui a sept filles n'en voudra plus et sera heureux d'en rester là.

Coquetterie. — Mon enfant, dit la gracieuse Mme Ducarmin à sa fillette âgée de dix ans, je t'ai défendu de répondre quand une étrangère t'adresse la parole. Que vient de dire la dame qui t'a parlé à l'instant ?

— Elle m'a demandé si la ravissante dame assise sur ce banc était ma maman, répondit la petite Lili.

— Ah ! et que lui as-tu répondu ?

— Rien, je suis partie en courant, m'man.

— Fi, que c'est malhonnête de n'avoir pas répondu à une dame aussi aimable !

L'IMPRÉVU

Deux renards parcouraient les champs,
En quête de leur nourriture.
L'un était jeune et pétulant,
L'autre avait moins bonne figure,
Il était vieux, presque édenté,
Marchait au pas lent de parade,
Oh ! par contre, expérimenté,
Plus que son jeune camarade !

Ayant déjà déambulé,
Pendant, au moins, deux ou trois heures,
Et, pour toute chose, attrapé
Quatre souris dans leurs demeures...
Si nous allions vers ce hameau ?
Suggéra, discret, le plus jeune,
Peut-être, un poulailler mal clos,
Guérira notre demi-jeûne !...

On avait laissé, par oubli,
L'étroite porte, mal fermée,
Un renard se faisant petit
Se glisse... ô sombre destinée !...
Dans le poulailler, car, le vent,
D'un seul grand coup ferme la porte !
Au matin... grave étonnement,
Du renardeau pris de la sorte !

Dans vos entreprises, c'est bien
De prévoir, à fond, toutes choses :
Un grain de sable, un souffle, un rien
Peuvent nuire aux meilleures causes !

J.-H. Borel.

A VOTRE TOUR...

JOSEPH est un homme d'esprit; si la nature a été, pour lui, avare de pieds et de pouces, autrement dit, si elle l'a gratifié d'une taille au-dessous de la moyenne, elle a compensé les centimètres par des dons intellectuels. Ce génial pygmée se distingue par son à-propos, ses réparties, ses jeux de mots, ses historiettes et ses calembours ; sa bonne humeur et proverbiale et ses facéties sont légendaires dans le pays d'Araules. Ne s'avisa-t-il pas un jour de prétendre devant M. le préfet et d'autres notabilités qu'il se considérait comme étant *l'homme le plus haut placé* à dix lieues à la ronde ? Les magistrats amusés n'eurent garde de le contredire; n'était-il pas en effet le plus haut placé en sa qualité de maître-ramoneur de la ville ! En société, on aime à lui donner la parole, car il a toujours une nouvelle blague à conter. Il fut pendant longtemps un des principaux animateurs des courses de la gym d'hommes et sa verve intarissable lui valut bien des succès.

Nous ne vous parlerons pas aujourd'hui de sa fameuse ascension en ballon libre avec le capitaine Spelterini, ni du temps où il jouait au comis pharmacien au cercle des loustics. Ce sera pour une autre fois. Nous nous bornerons à vous narrer une petite anecdote dont il fut, paraît-le héros, il y a quelques semaines seulement.

La voici :

Joseph arrive un samedi soir chez son *figaro* avec une barbe de huit jours. Il découvre son crâne dénudé, salue gentiment et prend place à la file.

Le père Walter, affairé, s'agite dans sa blouse blanche et sourit dans sa barbe à ses fidèles clients. On dirait, ma foi, un chirurgien opérant coiffeur, en s'inclinant avec déférence.

— A qui le tour de ces messieurs ?

L'un après l'autre, les patients défilent sur le fauteuil amovible avec des airs résignés ou endormis. Pendant ce temps, l'on jase sur les caprices du baromètre et sur les événements locaux; la petite revue va son train...

C'est maintenant le tour de Joseph.

— Que désirez-vous, monsieur ? *demande* le coiffeur en s'inclinant avec déférence.

— Ce que je désire ? répond notre homme dont la figure mobile s'éclaire d'un fin sourire *je voudrais essayer une paire de souliers...*

La foudre tombant aux pieds de maître Walter, n'eût certes produit plus curieux effet que cette bizarre déclaration.

— Que signifie, monsieur ; articula le digne barbier suffoqué, tandis qu'on s'esclaffe.

— Est-il besoin de me demander ce que je désire quand je me présente chez le coiffeur avec une barbe d'une semaine et une tête aussi nue qu'une boule de billard, réplique en riant l'illustre Joseph; on dit simplement dans ce cas: «Monsieur, c'est votre tour ! »

Et il s'assit sur la chaise d'opération où maître Walter lui savonna le visage d'importance.

A. Mex.

UNE BONNE BIEN NAIVE.

Ayant un rendez-vous avec un bon client, un négociant en huile laissa son appartement aux soins de la nouvelle bonne, une jeunesse non dégrossie.

— Si, en mon absence, on sonnait au téléphone, dit il, vous prendriez le récepteur à votre oreille et vous noteriez exactement ce qu'on vous dirait.

— Bien, monsieur, fit la servante.

Le marchand à peine parti, l'appel du téléphone se mit à retentir.

La bonne se précipita et écouta de toutes ses oreilles, suivant les prescriptions de son maître.

Voici ce qu'elle entendit :

— Je suis Durand, votre correspondant de Nice. Veuillez prendre note que je vous expédie six mille litres d'huile. Je vous le téléphone pour que vous vous disposiez à les recevoir.

Peu après, le négociant revint et fut tout étonné de trouver sa bonne tenant un grand seau sous l'appareil téléphonique.

— Que diable faits-vous là, Lina ? demanda-t-il.

— Eh ! monsieur, après votre départ, un homme m'a crié dans le téléphone qu'il envoyait six mille litres d'huile et qu'il fallait que je me dispose à le recevoir. C'est pourquoi que j'attends que ça coule.